



Belgische Technische Coöperatie nv
Coopération Technique Belge sa

RAPPORT FINAL

Projet INERA : appui à l'amélioration de la production végétale RDC 0402311

INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION.

Pays	: République Démocratique du Congo
Secteur et sous-secteur CAD	: 31161 – Production agricole
Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution	: Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique (INERA)
Agences d'exécution	: CTB
Nbre d'experts en coopération internationale de la CTB	: 1
Durée de la prestation (selon AS/CS)	: 48 mois
Date de démarrage de la prestation :	
Selon AS/CS	: 22/11/2004
Effective	: 01/02/2006
Date de clôture de la prestation :	
Selon AS/CS	: 21/11/2008, reporté au 31/01/2010
Effective	: 31/01/2010
Modalités de gestion de la prestation	: Régie
Budget total de la prestation	: 3.009.070 euros
Période couverte par le rapport	: 01/02/2006 – 31/01/2010

Annexes		Oui	Non
1.	Résumé des résultats	✓	
2.	Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue	✓	
3.	Taux de déboursement de la prestation	✓	
4.	Personnel de la prestation	✓	
5.	Sous-traitance et appels d'offres	✓	
6.	Equipements	✓	
7.	Formations	✓	
8.	Bailleurs de fonds	✓	

PREMIÈRE PARTIE : APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

- 1. - Très satisfaisant
- 2. - Satisfaisant
- 3. - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4. - Non satisfaisant
- X. - Sans objet

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation :

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERTINENCE¹ (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	1	1
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement? Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous :		
a) Genre	1	1
b) Environnement	1	1
c) Economie sociale	1	1
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	1	1
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	1	1
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés?	1	1

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERFORMANCE² (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ³ ? (efficacité)	1	1
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	1	1
3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité)	1	1
4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficience) :		
a. Ressources financières?	1	1
b. Ressources humaines ?	2	2
c. Matériel et équipements ?	2	2
5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficience)	1	1
6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience)	1	1
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	1	1

² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe 1 pour plus de détails

Indiquez votre appréciation globale de la prestation *en utilisant les appréciations suivantes*:

- 1 - Très satisfaisant
 2 - Satisfaisant
 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
 4 - Non satisfaisant
 X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	1	1

Expliquez les raisons de votre appréciation, qui peut dépasser le cadre strict des critères de pertinence et de performance ci-dessus et être différente de l'appréciation donnée pour ceux-ci.

Pertinence

Le projet se révèle pertinent. En effet, la Belgique avait décidé de retenir le développement rural et les forêts comme secteurs prioritaires pour ses interventions dans le cadre du PIC 2008-10, dans le nouveau PIC 2010-13 signé le 21 décembre 2009 à Bruxelles l'agriculture reste un domaine prioritaire d'intervention. Il convient également de rappeler que les documents stratégiques de la RDC concernant le développement économique et la lutte contre la pauvreté (DSCR, cinq chantiers du Président de la République et PAP) attribuent à l'agriculture un rôle moteur pour la croissance économique du pays. Les priorités sectorielles du gouvernement sont : (i) la facilitation de l'accès aux intrants de production agricole ; (ii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur agricole ; (iii) la promotion des systèmes appropriés de financement du secteur agricole ; (iv) la promotion et le développement des filières agricoles vivrières, de l'élevage et de la pêche ; (v) la promotion des organisations communautaires paysannes.

En ce qui concerne les thèmes transversaux genre, environnement, économie sociale, droits des enfants et prévention contre le VIH/SIDA, le projet n'avait pas pour vocation principale d'avoir un impact sur ceux-ci et rien n'était prévu dans le DTF. Cependant les activités ont permis d'intégrer ces thèmes. Ainsi, bien que les femmes congolaises jouent un rôle primordial dans la production vivrière dans le pays elles sont très peu représentées au niveau de l'INERA, il importe de corriger cet aspect de la problématique. Les effets sur l'environnement sont indirects, l'amélioration de la productivité des cultures doit permettre une meilleure utilisation de l'espace foncier. L'utilisation d'une semence de qualité est un élément essentiel pour la relance du secteur vivrier en RDC, l'impact économique et social est donc évident. En dehors de l'effet indirect de la réhabilitation des centres de santé dans les sites d'intervention évidemment bénéfique à la santé infantile, le projet concernait très peu la thématique de la défense du droit des enfants. Dans le cadre de la prévention contre le VIH/SIDA, le projet a appuyé financièrement les activités de la cellule chargée de la sensibilisation du personnel de l'INERA au SIDA.

Le projet a répondu aux besoins des groupes cibles : d'une part les activités de production semencière ont repris dans les stations INERA encadrées, et d'autre part la production de semences initiales a redémarré avec différents effets collatéraux positifs (redémarrage des activités économiques, réhabilitation de centres de santé).

Les organes d'exécution locaux concernés par le développement de la filière semencière sont l'INERA comme producteur de semences initiales, le SENASEM en tant qu'organe de contrôle, les agriculteurs multiplicateurs en aval, et finalement le circuit de commercialisation des semences. Au cours des quatre années de projet des semences de base de toutes les spéculations retenues ont été produites et vendues aux agriculteurs multiplicateurs. En aval, le projet CTB d'Appui au Secteur Semencier (ASS) obtiendra sa première production de semences commerciales dans le courant du premier semestre 2010.

Performance

Les résultats obtenus par la prestation ont contribué à la réalisation des objectifs mais ceci reste très dépendant du financement belge. Une analyse des dépenses de la dernière saison culturale dont les données sont entièrement disponibles (saison A2008-09) montre qu'à peine 13,5% des coûts de production sont couverts par les recettes générées par la vente des semences.

Le projet comportait 3 résultats intermédiaire (i) Une Unité de production semencière est créée et est fonctionnelle au sein de l'INERA, (ii) Les conditions de travail dans les centres et stations de l'INERA sont améliorées pour motiver les équipes de production, et (iii) La production de semences initiales est relancées dans les sites d'intervention. Tous ces résultats intermédiaires ont été atteints.

Les modalités de gestion sont bonnes, l'application de la loi belge des Marchés Publics reste difficile à mettre en œuvre dans les régions où les moyens de communications sont limités.

D'une manière générale les ressources de la prestation ont été suffisantes:

- les ressources financières de la prestation ont permis d'atteindre les objectifs ;
- pour l'*Unité de production* les ressources humaines se sont révélées faibles, en effet en l'absence d'un poste de logisticien le comptable du projet a principalement assuré ce rôle ; les ressources humaines étant mise à la disposition du projet par l'INERA il s'est parfois révélé difficile de gérer les faiblesses de certains membres du personnel (représentant local, tractoriste, chauffeur, mécanicien).
- le projet ne prévoyait pas de tracteur au Centre de Mvuazi car celui-ci devait être fourni par le programme PARSAR, malheureusement ce tracteur n'est arrivé que pour la dernière saison culturale du projet.

La prestation étant la seule à intervenir dans le domaine de la production de semences initiales, il n'est pas possible de réaliser des comparaisons avec d'autres projets.

En dehors de l'installation du laboratoire de contrôle de qualité et de sa chambre froide, et de l'achat des machines agricoles qui n'ont pas pu être réalisés pour des raisons explicitées ci-après, le planning d'exécution réalisé au début du projet a été respecté

Responsable national de l'exécution Gérard Mankangidila	Responsable CTB de l'exécution Stéphane Dubois

DEUXIÈME PARTIE : RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION.

1. Si nécessaire, décrivez l'objectif Spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi)

L'objectif spécifique est « Améliorer le matériel végétal dans les Centres de recherche de l'INERA situés dans les provinces du Bas Congo, Bandundu, Kasai oriental et Katanga ».

Trois résultats étaient attendus :

Résultat 1 : Une Unité de production de semences fonctionnelle est créée

- 1.1 Créer l'Unité de production de semences au sein de l'INERA
- 1.2 L'Unité planifie et organise tout acte technique destiné à développer l'activité semencière dans les centres
- 1.3 L'Unité organise la formation de ses agents
- 1.4 L'Unité étudie le marché et la structure des prix de revient
- 1.5 L'Unité développe ses relations avec les Institutions officielles et participe à la constitution d'une filière semencière durable en RDC

Résultat 2 : Les conditions de travail dans les Centres et Stations de recherche sont améliorées

- 2.1 Réhabiliter les infrastructures et moyens techniques de production existants, investir dans de nouvelles infrastructures et moyens techniques appropriés
- 2.2 Fournir les ressources opérationnelles permettant le fonctionnement normal des infrastructures et moyens de production dans les Centres et Stations
- 2.3 Attribuer des primes de rendements afin de motiver le personnel impliqué dans le processus de relance de la production semencière

Résultats 3 : La production de semences initiales est relancée

- 3.1 Etablir un plan de production
- 3.2 Apporter les ressources opérationnelles pour l'exécution du plan de production
- 3.3 Exécuter des contrôles de qualité internes et externe

Résultat 0 : Moyens généraux pour l'ensemble des résultats intermédiaires

Les seules modifications par rapport au document du projet sont (i) la suppression de l'installation d'une chambre froide et d'un laboratoire de contrôle de qualité semencière au Centre de Mvuazi et (ii) la suppression du marché des machines agricoles. En effet :

- (i) Le programme de *Relance de la Recherche Agricole et Forestière* (REAFOR) financé par l'Union Européenne devait réhabiliter le local devant abriter le laboratoire au cours de l'année 2008, suite à des retards importants les travaux n'étaient pas encore terminés en novembre 2009. Pour la deuxième phase du projet il a été prévu d'installer un laboratoire de contrôle de qualité semencière à Kinshasa et d'équiper tous les sites d'un kit de contrôle de qualité.
- (ii) Suite à divers retards engendrés par les procédures des marchés publics, les projets PARSAR et PRESAR financés par la BAD ont fourni la plupart des machines agricoles prévues par le projet.

2. Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?

L'objectif spécifique du projet est '*Améliorer le matériel végétal dans les Centres et Stations de l'INERA situés dans les Provinces du Bas Congo, du Bandundu, du Kasai oriental et du Katanga*'

Aucun indicateur ne figure dans le DTF pour cet objectif, mais pour tenter une quantification nous pouvons renseigner que le projet a appuyé la production de semences de souche, prébase et base de 18 variétés d'espèces à graines, de 13 clones de manioc et de 5 clones de bananier. Tous les certificats de contrôle aux champs et les analyses de laboratoire ont été réalisés par le SENASEM conformément au DTF et à la loi semencière en cours de promulgation. Le tableau 1 ci-dessous reprend les productions (kg) par année et pour les différentes spéculations.

Productions (kg)	B2007	A2007-08	B2008	A2008-09	Total
Maïs	6 842	24 321	7 672	58 167	97 002
Riz	3 000	18 397	0	10 966	32 363
Arachide	1 540	3 812	6 477	7 157	18 986
Niébé	1 380	2 847	2 551	1 550	8 328
Haricot	730	894	593	2 394	4 611
Soja	416	3 043	5 282	3 380	12 121
Total	13 908	53 314	22 575	83 614	173 411

Tableau 1 : production semencière par spéculation et saison culturale exprimées en kilos

Signalons que les récoltes de la saison A2009-10 ne sont pas encore finalisées à la date de la rédaction de ce rapport, aussi nous pouvons l'apprécier en termes de superficies dans le tableau 2 ci-dessous.

Superficies (ha)	B2007	A2007-08	B2008	A2008-09	A2009-10	Total/spéculation
Maïs	20	23	21	38	45	147
Riz	2	6	0	8	3	19
Arachide	8	4	8	14	11	45
Niébé	10	6	18	9	6	49
Haricot	2	2	2	3	5	14
Soja	6	6	7	7	6	32
Total/saison	48	47	57	79	76	306

Tableau 2 : superficies emblavées par spéculation et par saison culturale exprimées en hectares

Le projet a également permis la production d'un peu plus d'un million de mètres de boutures de manioc (précisément 1.008.575 m) et 16.500 rejets de bananiers.

3. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?

R1 – Une Unité de production des semences est créée et est fonctionnelle au sein de l'INERA

L'Unité est créée et intégrée dans l'organigramme de fonctionnement de l'INERA

La *Direction des productions* de l'INERA a été créée le 24 décembre 2004 par Décision du Comité de gestion de l'Institution (Décision N° DG/ADG/29/INERA/2004). Cette Décision a été confirmée par l'Arrêté Ministériel N°20 et 21/04/2006 portant respectivement sur la création de la *Direction des productions* au sein de l'INERA et nommant l'Ir.Gérard Mankangidila Directeur de cette nouvelle entité. La Direction créée a été chargée des productions végétales et animales. Les moyens financiers pour le fonctionnement de cette Direction des productions sont cependant limités.

Avec le démarrage du projet, une Unité de production de semences a été créée au sein de cette *Direction des productions*. Installée dans le bâtiment de la *Direction générale* de l'INERA à Kinshasa, cette Unité est donc constituée de son Directeur, d'un comptable, d'un caissier et de l'Assistant Technique du projet.

Ses missions et mode de gestion sont décrits dans un document particulier

Les missions de la *Direction des productions* de l'INERA sont définies par l'Arrêté ministériel N°20/04/2004 et portent sur les points suivants:

- organiser la multiplication des matériels génétiques (végétal et animal) de reproduction ;
- relancer la production des cultures vivrières, l'exploitation des cultures pérennes et de la foresterie ;
- générer des ressources propres devant servir d'autofinancement à l'Institut.

Aucun mode de gestion n'est précisé dans les documents.

Les missions de l'Unité de production de semences sont celles définies dans le DTF du projet et comprennent d'une part les réhabilitations et investissements nécessaires au bon déroulement des activités, et d'autre part la mise en place et le suivi de schémas opérationnels de production de semences initiales. La conduite du projet répondait aux procédures de gestion en régie de la CTB : rapports comptables mensuels transmis à la Représentation de Kinshasa et au siège de Bruxelles, rapports d'activités deux fois par an à l'occasion des réunions de la SMCL, rapport d'activité annuel envoyé à la Représentation et au siège de la CTB chaque début d'année.

Elle est dotée de moyens pour son fonctionnement

Bien qu'ayant été correctement réhabilités par le projet au mois de septembre 2006, les deux locaux affectés au projet par l'INERA ont encore fait l'objet de travaux dans le cadre de l'exécution du projet REAFOR. Les locaux ont été évacués le 1^{er} juin 2008 et ont seulement pu être réintégrés au mois d'avril 2009, aucun changement n'a été apporté par rapport aux réhabilitations déjà réalisées par le projet.

Elle gère le projet à travers la Cellule permanente de suivi et la Structure Mixte de Concertation Locale

Au cours du projet la Direction générale de l'INERA a changé quatre fois et la Cellule permanente de suivi ne s'est jamais vraiment réunie de manière régulière. Ceci a posé peu de problème dans la mesure où les contacts et réunions informels ont été fréquents et ont permis de résoudre les problèmes occasionnels.

Les réunions de la SMCL ont été régulières et les procès verbaux transmis au Secrétaire général du Ministère de la Recherche Scientifique, au Ministère de la Coopération Internationales, à la Direction de l'INERA, et à la CTB.

Elle exécute les tâches qui relèvent de sa compétence (planification, production des semences, contrôle, vente)

Chaque saison culturale a fait l'objet d'une planification et plus de douze missions ont été réalisées chaque année dans les sites de production afin de contrôler leur mise en place. Des problèmes liés à l'affectation des terres ont parfois été observé et ceci pose le problème du respect des rotations culturales, surtout lorsqu'elles comportent une jachère améliorante.

Les semences produites sont contrôlées par le SENASEM avant leur vente. Une *Fiche projet* permettant de certifier la date de fermeture et garantissant la qualité pendant 45 jours est introduite dans chaque sac depuis la saison A (2009-10). Cette fiche doit nous être retournée en cas de réclamation afin .

Les ventes sont enregistrées par la comptabilité et les fonds générés sont versés sur un compte en banque à double signature (CTB-INERA). Une gestion de ces fonds devra être proposée à la SMCL au début de la seconde phase.

R2 – Les conditions de travail dans les Centres et Stations de recherche sont améliorées

Dossiers études et réhabilitations

Tous les dossiers d'études et de réhabilitation prévus dans le DTF ont été réalisés.

Exécution des activités de production

Les équipes de 15 personnes identifiées au démarrage du projet dans chaque site ont poursuivi leur travail.

Plan de distribution des primes

Les primes de motivation ont été payées chaque mois au personnel mis à la disposition du projet conformément à la décision de la première SMCL.

R3 – La production de semences initiales est relancée dans les Centres et Stations de recherche selon des procédures appropriées et un plan de production précis

Les parcelles de multiplication sont semées ou plantées selon le plan

L'INERA a attribué des parcelles de multiplication au démarrage du projet et les champs sont semés ou plantés selon des rotations de quatre ans comprenant une jachère améliorante. Comme signalé plus haut, il est capital que la *Direction générale* de l'INERA acte officiellement l'attribution de ces terrains à la *Direction des productions*.

Les contrôles de qualité sont exécutés

En dehors des contrôles de qualité internes réalisés par nos responsables au cours de leurs visites aux champs, la Direction du projet inspecte la qualité du travail au cours des missions sur le terrain. Deux contrôles externes sont réalisés par le SENASEM au cours de chaque saison culturale (une visite pendant la période de végétation, une visite à la récolte pour prélèvement et analyses des semences au laboratoire).

La ligne budgétaire pour les missions du SENASEM est à charge de la contrepartie congolaise, en l'absence de cette contrepartie nous les avons imputés sur les frais de fonctionnement dans les stations. Il aurait certainement été plus judicieux d'imputer ces frais sur les recettes générées.

4. Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en œuvre de la prestation.

Cinq niveaux de suivi-évaluation ont été mis en place :

1. suivi et évaluation des activités sur le terrain par le CTP et son homologue au cours des missions, suivi des travaux grâce à la transmission de rapports d'activités mensuels des responsables locaux par Internet, évaluation grâce à la comparaison des rendements d'une saison à l'autre et d'un site à l'autre ;
2. le mécanisme de suivi-évaluation comptable mis en place prévoit que les montants octroyés aux sites soient basés au début de chaque mois sur les besoins anticipatifs exprimés par les responsables locaux, ces besoins anticipatifs sont accompagnés des pièces justificatives comptables du mois précédent ; après vérification les montants demandés peuvent être envoyés aux comptables locaux via des sociétés de transfert d'argent ;
3. un suivi-évaluation du projet a été réalisé au cours d'une mission d'évaluation à mi-parcours du 25 mars au 7 avril 2008 et d'une mission d'évaluation finale du 19 novembre au 5 décembre 2009 ;
4. le suivi-évaluation de la qualité de la production semencière est réalisée par le SENASEM deux fois par saison culturale ;
5. la SMCL du projet s'est réunie 8 fois au cours des 48 mois du projet, 7 fois de manière normale et 1 fois de manière extraordinaire pour avaliser des modifications budgétaires nécessaires en dernière année pour absorber correctement le budget.

TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES.

1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-il tenté de les résoudre ?

Problème d'absence de loi semencière et de descripteurs variétaux

L'absence de loi semencière nationale et de ses arrêtés d'exécution est la contrainte la plus importante pour la durabilité des résultats. Au cours des quatre années du projet, une loi semencière a été élaborée par le *Ministère de l'Agriculture Pêche et Elevage* (MAPE). Cette loi est restée en attente pendant deux ans, le Sénat en a été saisi au mois d'avril 2010. Malgré l'absence de promulgation de cette loi, le projet en a appliqué les recommandations (épurations, normes de tolérances, contrôles, écartements, etc.).

Absence de descripteurs variétaux

Aucune des variétés de l'INERA n'a été décrite selon un descripteur variétal reconnu (UPOV⁴, Biodiversity ex- IPGR⁵, CIAT⁶, CIMMYT⁷, etc.). Au cours d'une réunion au mois de novembre 2010 avec les responsables du SENASEM, de l'INERA et du MAPE les descripteurs de l'UPOV ont été adoptés. La seconde phase du projet a prévu cette activité par le versement de prime de motivation à 12 chercheurs de l'INERA.

Problème de gestion des recettes

Au chapitre 5.2 du DTF il est mentionné que :

« La durabilité implique le maintien et le développement des activités semencières au-delà de la période d'intervention du programme. L'autonomie de gestion de l'Unité de production des semences est indispensable pour garantir une réaffectation automatique des ressources générées par la vente des semences à la structure elle-même. Le maintien du fonctionnement de l'Unité tel qu'il a été décrit dans ce document ne pourra se faire qu'à cette condition. Il n'est pas exclu que, plus tard, la production des semences de base puisse se développer encore plus (selon le volume de la demande qui sera fonction de la qualité) et générer des recettes plus importantes grâce à des économies d'échelle opérées au niveau des centres disposant de surfaces importantes. A ce moment, les recettes pourront excéder les besoins de fonctionnement et d'investissement de l'Unité, le surplus pouvant alors être réaffecté aux activités de recherche, notamment celle qui alimente le programme de production, la recherche de variétés performantes ».

L'autonomie de gestion de la *Direction des productions* de semences n'ayant pas été obtenue, un compte à double signature (Représentant Résident CTB et Directeur de la *Direction des productions* de l'INERA) à été ouvert à la *Banque Commerciale du Congo* pour y verser les recettes. À la clôture du projet le montant versé était de 140.263 dollars américains. Ce problème est en voie d'être résolu grâce à la mise en place d'un système de gestion informatisée à l'INERA sous la supervision d'un financier ayant réalisé l'*Audit organisationnel et financier* de l'institution en 2009 pour le compte du projet REAFOR de l'Union Européenne.

⁴ Union pour la Protection des Obtentions Végétales

⁵ Improvement for Plant Genetic Resources

⁶ Centre International d'Agronomie Tropicale

⁷ International Maize and Wheat Improvement Center

2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

Emblavements

Le DTF prévoyait l'emblavement de 264 hectares au cours des 4 années de projet, au total 306 hectares ont été mis en culture, soit 16% de plus que les prévisions. Cette avance par rapport aux prévisions s'explique notamment par la demande du projet CTB d'Appui au Secteur Semencier (ASS) qui a nécessité d'accélérer la production des semences de base et en quantité plus importantes que prévu.

Laboratoire de contrôle de qualité semencière

Comme signalé plus haut, le laboratoire de contrôle de qualité semencière et la chambre froide n'ont pu être installés suite à l'indisponibilité de locaux appropriés au centre INERA de Mvuazi. Le programme REAFOR financé par l'Union Européenne devait réhabiliter le local de ce laboratoire au cours de l'année 2008, suite à des retards importants les travaux n'étaient pas encore terminés en novembre 2009. Pour la deuxième phase du projet il a été prévu d'installer un laboratoire de contrôle de qualité semencière à Kinshasa et d'équiper tous les sites d'un kit de contrôle de qualité.

Suppression du marché des machines agricoles

Suite à divers retards engendrés par les procédures des marchés publics, les projets PARSAR et PRESAR financés par la BAD ont fourni la plupart des machines agricoles prévues par le projet.

3. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.

Avant le démarrage du projet les activités semencières de l'INERA restaient opérationnelles ici et là mais n'étaient plus réalisées selon des procédures adaptées : manque de rigueur dans la mise en œuvre des différentes opérations conduisant à la production d'une semence de qualité (filiation, conditionnement, contrôles de qualité), absence de moyens modernes de production (engrais, pesticides, matériel agricole, etc.). Ceci aboutissait à une production qui n'avait de semence que le nom. Les produits offerts aux utilisateurs présentaient des limites tant sur les quantités que sur la qualité. Avec le démarrage du projet en février 2006, l'INERA a commencé la production de *Semences initiales* (c'est-à-dire souche, prébase et base) avec la mise au travail d'une équipe de 16 personnes dans chacun des 4 sites ciblés. Le personnel de l'INERA affecté dans le cadre du projet s'est montré motivé à cette relance des activités.

Le matériel végétal de départ a été fourni par les programmes de recherche spécifiques. Ces semences ont été fournies en tant que « souche », mais leur généalogie était inconnue. En conséquence nous avons préféré considérer ce matériel comme 'tout venant'. De plus, aucun descripteur variétal n'étant disponible, nous avons tenté d'identifier les variétés en nous basant sur l'homogénéité des cultures, et en fait nous avons découvert que c'était la méthode pratiquée par le SENASEM. Les observations ont montrés que les légumineuses (soja, niébé, arachide et haricot) ainsi que les variétés de riz étaient encore relativement homogènes et il n'a pas été trop difficile d'identifier des idéotypes même si un travail rigoureux de description reste à faire, pour le maïs par contre du travail de fixation doit encore être réalisé. La seconde phase du projet prendra en charge la description des variétés les plus demandées, ce travail permettra également de les fixer et de les inscrire dans le catalogue variétal national.

Le tableau 1 ci-avant présente les productions semencières-graines de prébase et de base cumulées au cours du projet, soit un total de 173,4 tonnes. Les trois principales spéculations sont le maïs, le riz et l'arachide. Le niébé, le haricot et le soja représentent à peine 14% du total. Ces faibles productions s'expliquent d'une part parce que ces cultures sont sensibles aux fortes précipitations et qu'elles doivent donc se pratiquer en saison B, malheureusement la saison B est très irrégulière avec des rendements généralement faibles, et d'autre part parce que la demande pour ces espèces est plus réduite que pour les trois autres spéculations.

Afin d'évaluer la durabilité de l'action nous avons ventilé les coûts d'exploitation liés à la production semencière pour l'année 2009 tels que représentés aux figures 1 et 2 ci-dessous.

De même, la comparaison des coûts de production pour l'année 2009 avec les recettes générées par la vente des semences est illustrée par la figure 3. Nous voyons que si l'activité de production semencière est effectivement relancée à l'INERA elle est loin d'être rentable. Il est exact que la production de semences de base n'est pas en soit une activité lucrative mais au cours de la seconde phase nous tenterons de réduire les coûts par la mécanisation, et d'augmenter les productions par l'augmentation des superficies et par l'introduction de nouvelles variétés plus performantes. L'objectif sera d'améliorer la gestion des coûts afin de tendre vers l'équilibre, un plan de gestion devra être réalisé par un bureau de comptabilité/gestion pour proposer une gestion permettant d'évoluer le plus rapidement possible vers une autonomie financière.

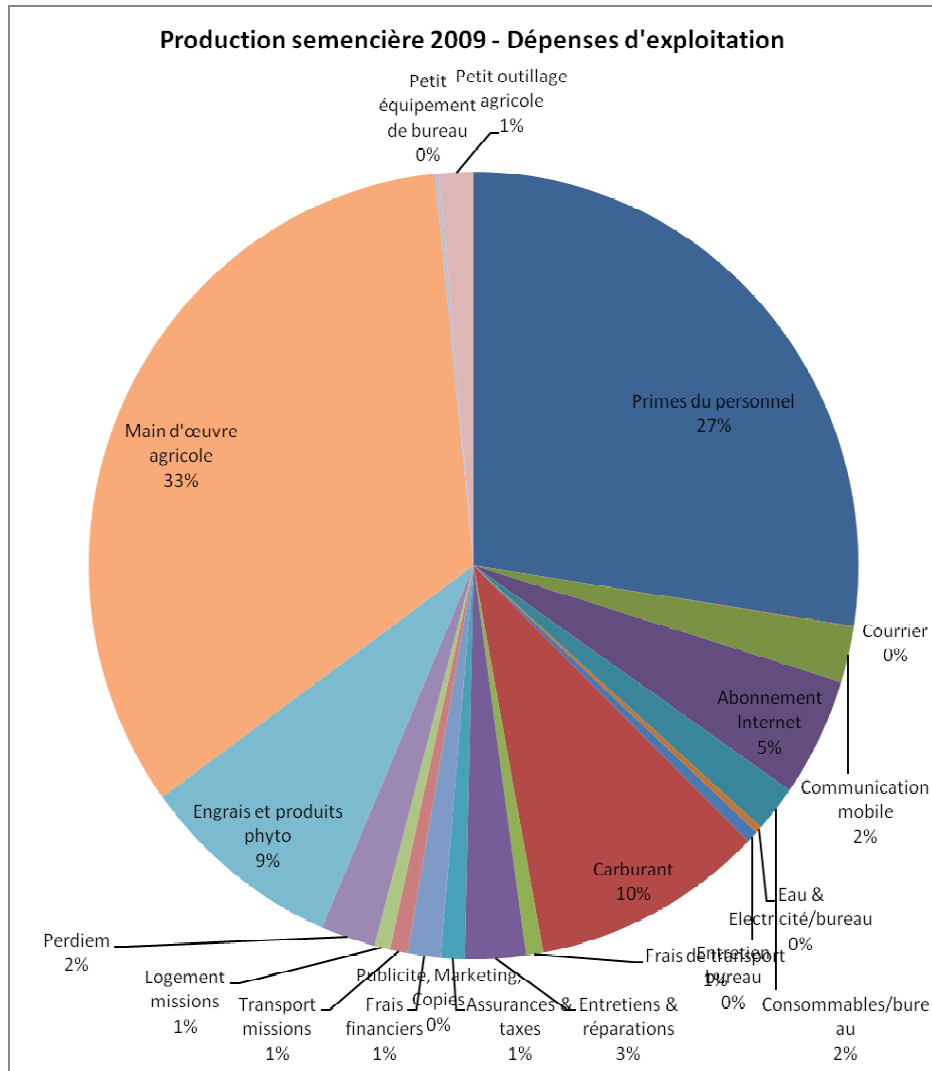


Figure 1: Ventilation des coûts de production Année 2009

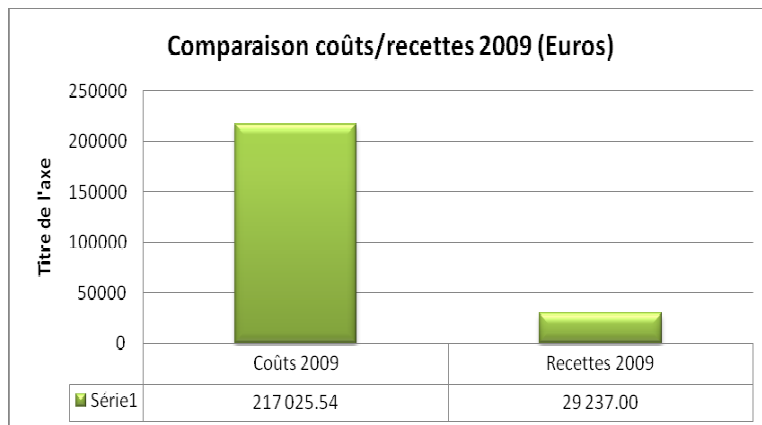


Figure 2: Comparaison coûts de production et recettes générées pour l'année 2009

4. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?

Les bénéficiaires tels que décrit dans le DTF étaient les suivants :

- l'INERA en tant qu'Institution a parmi ses mandats celui de la production et de la mise sur le marché de semences de base des variétés les plus performantes : elle doit pouvoir assumer ce rôle et être reconnue dans le secteur agricole pour la qualité de son travail. L'image de l'INERA était écornée, grâce au projet l'Institution a pu l'améliorer en saisissant l'occasion de démontrer son savoir-faire. L'Institution doit regagner la confiance de ses clients les plus importants qui sont les opérateurs économiques dans le domaine agricole ;
- les chercheurs et techniciens de la recherche de l'INERA auxquels ont été donnés des moyens opérationnels afin de remplir le mandat qu'il leur est assigné dans le cadre du projet, à savoir la production de semences initiales de qualité ;
- les opérateurs semenciers tels que les groupements de producteurs, les agriculteurs multiplicateurs, les sociétés privées ou même les différents bailleurs de fonds qui peuvent à nouveau trouver à l'INERA du matériel semencier de qualité pour leur permettre d'assurer avec efficacité leurs actions de multiplication ;
- environ 4 millions d'agriculteurs seront concernés par cette intervention et pourront bénéficier d'une production accrue grâce à des semences de meilleure qualité ;
- les populations rurales et urbaines des provinces concernées seront les ultimes bénéficiaires puisqu'ils pourront disposer de plus de produits vivriers de meilleure qualité, contribuant ainsi à leur sécurité alimentaire.

Le premier bénéficiaire est l'INERA et nous pouvons constater que la crédibilité de l'Institution commence à se restaurer avec la production de semences de qualité contrôlée. Parmi les clients, et en dehors du projet CTB-ASS, nous pouvons citer les projets PARSAR et PRESAR (financés par le BAD), la FAO, le projet CDI-Bwamanda, le projet ISCO financé par l'Union Européenne, divers petits agriculteurs multiplicateurs, ainsi que la *Ferme présidentielle*.

Le second groupe de bénéficiaire est constitué des techniciens/chercheurs de l'INERA remis au travail avec des moyens opérationnels. Sans leur adhésion au projet aucun résultat n'aurait pu être obtenu, non seulement le projet a apporté du travail mais la qualité de vie dans les centres et stations c'est fortement améliorées (eau, électricité, centre de santé).

Les agriculteurs multiplicateurs de semences peuvent maintenant s'approvisionner à l'INERA. L'organisation des COPROSEM⁸ et d'un CONASEM⁹ par le projet CTB-ASS nous permettra d'obtenir à temps la prévision des demandes pour emblaver les superficies en conséquence.

Les populations rurales et urbaines des provinces concernées commencent à bénéficier des premières semences graines pour cette saison B 2010 (de février à juin 2010). Les boutures de manioc et les rejets de bananiers sont en diffusion depuis la saison B2007 (mars/avril 2007).

⁸ Conseil Provincial Semencier

⁹ Conseil National Semencier

5. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?

Le projet a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours du 25 mars au 7 avril 2007 et d'une évaluation finale du 19 novembre au 5 décembre 2009. La mission d'évaluation à mi-parcours faisait un total de 41 recommandations : 8 portant sur la SMCL, 23 sur le projet, 2 pour la CTB, 4 pour le Ministère de l'Agriculture et 4 pour le bailleur. La mission d'évaluation finale a passé en revue systématiquement toutes les recommandations de la MTR avant de conclure par les siennes, à prendre en compte pour la seconde phase du projet, nous les résumons ci-après.

Au terme de cette première phase du projet APV/INERA, il apparaît essentiel, compte tenu des premiers effets positifs observés sur le terrain suite aux réhabilitations opérées, de poursuivre dans le renforcement institutionnel et organisationnel de l'INERA au niveau de la production d'une semence vivrière de base de qualité. En effet, pour voir un impact significatif sur la filière semencière, on ne peut pas se passer de ce maillon important.

Il importe après la remise à niveau de quelques infrastructures de base (eau, électricité, bâtiments en lien direct avec la production de semences,...) de concentrer les appuis sur le renforcement institutionnel et organisationnel des stations de recherche. A titre d'expérience pilote, la mission recommande à la Belgique de concentrer ses actions sur les stations de Kiyaka et de Ngandajika. Celles-ci sont en effet localisées dans des zones de concentration des interventions pour la CTB (Bandundu et Kasai oriental). L'appui du projet APV se voudra donc plus institutionnel en intervenant globalement dans l'amélioration de la capacité de gestion et dans la formation du personnel. La réalisation de ce type de soutien suppose une pleine et entière collaboration et adhésion des dirigeants de l'INERA et des stations à cet objectif.

Il convient de constater que les chiffres relatifs aux quantités produites dans les quatre stations reposent sur des rendements faibles et très hétérogènes. Il est donc primordial de mettre l'accent lors de la deuxième phase sur l'amélioration des quantités produites. Des dysfonctionnements ont pu être identifiés. Pour être résolus il importe de ne pas scinder les activités au niveau de la station mais de procéder à une gestion globale et intégrée des ressources afin d'optimiser l'utilisation ceux-ci, et de diminuer les coûts et d'accroître les rendements. Il est proposé de mettre en place ce type de démarche au niveau des Stations de Kiyaka et de Ngandajika dans le cadre d'un projet pilote de renforcement des capacités de gestion de l'INERA.

Les recettes dégagées par la vente des semences auraient permis de couvrir à peine la moitié des coûts directs d'exploitation hors amortissements des quatre stations concernées. La durabilité financière du volet « production » de l'INERA est donc loin d'être assurée. Ceci est imputable à la nécessaire réhabilitation des outils de production qui représente un centre de coût, à la politique des prix qui ne peuvent être trop élevés car les principaux acheteurs sont des ONGD et que la qualité du matériel amélioré de l'INERA reste à démontrer par rapport au tout-venant. Afin d'encourager les bonnes pratiques, il nous semble intéressant d'utiliser le fonds pour soutenir les actions liées à l'amélioration de la productivité (prime aux personnels en fonction des résultats par exemple) à la certification (rétribution des contrôles du SENASEM) et à la promotion du matériel végétal de qualité (réalisation d'essais locaux).

L'information concernant les variétés appréciées et demandées par le milieu rural doit remonter de l'aval : les COPROSEM locaux sont les instruments idéaux pour le transfert de l'information vers l'amont de la filière. L'INERA doit absolument rester en contact avec ces sources d'information et donc s'impliquer beaucoup plus dans les réunions ou les contacts avec les maillons de la filière situés plus en aval.

Le projet ASS doit renseigner APV au sujet des variétés demandées puisqu'il organise aussi la production en milieu rural. Afin d'établir des bonnes habitudes en prévision de la cessation des

projets belges, il est important de développer dès à présent le canal INERA-COPROSEM pour la mise à jour des informations concernant l'évolution des habitudes dans le milieu rural.

La mise à disposition régulière de nouvelles variétés pour les agriculteurs est un facteur de dynamisation de la filière de production de semences. L'innovation variétale doit donc constituer un objectif à court terme. En l'absence d'activités significatives du secteur privé dans ce domaine (ces activités ne peuvent se développer que si une certaine sécurité juridique existe dans la filière, ce qui n'est pas le cas actuellement faute de loi semencière effective), le secteur public doit prendre en charge la sélection de nouvelles variétés : l'INERA est donc l'Institution toute désignée pour le développement de ces activités. Le DTF de la phase II du projet APV INERA prévoit de soutenir la recherche variétale : il faut effectivement y apporter une attention particulière. Le rôle du Service National de Vulgarisation ne peut non plus être négligé pour aider l'INERA à faire connaître dans le milieu rural les résultats de ses recherches dans le domaine. Parallèlement, la phase 2 du projet devra développer des activités afin d'ouvrir l'INERA à la fois sur la demande intérieure (CONASEM, COPROSEM, CARG, ...) et sur la mise en réseau avec les instituts internationaux de recherche.

Enfin, des modes de gestion plus adaptés et mieux orientés sur les résultats doivent être adoptés afin d'améliorer les performances des stations et de réduire les coûts de production. L'héritage du passé dans ce domaine représente une contrainte importante.

Pour améliorer encore la production des semences de base produites et pour accroître l'efficacité économique des productions par une gestion plus fine des activités de production, la mission d'évaluation finale proposait d'ajouter à l'équipe un Assistant technique. Il a été proposé que ce dernier soit basé à Gandajika qui semble être la station où le potentiel agronomique est le meilleur. Pour atteindre les mêmes objectifs, la mission recommandait aussi un encadrement plus poussé des activités réalisées à Kiyaka. Les visites de terrain par les experts belges et congolais devraient être régulières et prolongées de manière à mieux maîtriser encore la production de semences de base de qualité.

En terme de « menaces », il conviendrait d'ajouter l'environnement dans lequel évolue APV c'est à dire l'INERA qui semble être une Institution complètement désorganisée dont la gestion est peu claire (voir les conclusions de l'Audit organisationnel et financier de début 2009). Il y a donc un risque important, qu'au terme du projet, la *Direction des Productions* réintègre l'Institution et que son indépendance de gestion ne soit plus reconnue (elle ne l'est d'ailleurs pas actuellement puisque le fonds généré par les recettes des ventes des semences n'est pas mobilisable). La mission n'a pas pu avoir d'entretien avec la direction de l'INERA (excepté une entrevue avec le directeur scientifique), il n'y a pas eu de représentant de la Direction au niveau de l'atelier de présentation du rapport provisoire, ce qui laisse supposer un manque d'intérêt de l'Institution pour le programme en cours. Il est donc très important d'obtenir un engagement fort de cette institution pour la prochaine phase du projet.

Toutes ces recommandations seront prises en compte dans la seconde phase du projet qui a démarré le 1^{er} février 2010 pour une durée de 29 mois.

6. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en oeuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...)?

Au cours du projet, l'INERA a prouvé sa capacité à produire des semences de qualité, cependant cette activité est loin d'être rentable. Pour la dernière saison culturale dont les données étaient disponibles à la clôture du projet (saison A2008-09), les recettes générées par la vente des semences ne couvraient que 13,5% des coûts de production. Il est donc clair que sans la subvention belge la production semencière a peu d'avenir à l'INERA. Une analyse de ces coûts montre une importance disproportionnée des primes du personnel (27%) et de la main d'œuvre agricole (33%) par rapport aux quantités produites. L'amélioration de la rentabilité passe par une réduction des coûts, une augmentation des rendements et une bonne gestion.

Diminution des coûts

La diminution des primes ne peut pas être envisagée à ce stade de relance des activités car cela aurait des répercussions négatives sur la qualité du travail et il n'est pas envisageable de sacrifier la qualité des semences à ce stade de la relance de la filière semencière.

La diminution du coût de la main d'œuvre agricole est plus facilement envisageable grâce à une mécanisation plus développée. Ainsi, avec l'acquisition des machines de conditionnement de semences nous estimons qu'il sera possible de diminuer de poste de façon assez significative. Le coût de la main d'œuvre agricole restera cependant toujours un poste important car de nombreuses opérations resteront manuelles.

Augmentation des rendements

L'augmentation des rendements peut s'obtenir soit grâce par l'utilisation plus importante d'intrants agricoles, soit par l'utilisation de variétés plus productives.

- L'utilisation plus importante des intrants agricoles engendre des coûts supplémentaires, il faut calculer la rentabilité marginale pour en avoir une gestion efficace. Parmi les intrants les engrais méritent une attention particulière car les seuls engrais disponibles sur le marché local sont des engrais chimiques. Or pour leur grande majorité les sols dans les stations contiennent peu de matières organiques, c'est-à-dire qu'il y a très peu de pouvoir de rétention des éléments nutritifs et les engrais chimiques sont rapidement lessivés par les pluies. En l'absence de fumier animal l'apport de matière organique n'est possible qu'en appliquant des jachères améliorantes, ceci implique le respect de rotations culturale (généralement sur 4 ans) et donc la garantie de l'attribution des terrains. Pour palier à ce problème de matière organique, la seconde phase du projet assurera la réhabilitation des compostières mais les quantités produites ne pourront pas couvrir beaucoup plus que les terrains réservés à la culture des lignées et des semences de souches.
- Les variétés diffusées par l'INERA sont anciennes et mêmes purifiées leur potentiel de production reste limité. Pour cette raison la seconde phase prendra en charge la sélection adaptative de variétés génériques provenant de centres internationaux de recherche. L'objectif est de proposer des variétés plus performantes et mieux adaptées dans les plus brefs délais.

Gestion

Comme le rapport d'évaluation finale de la première phase le souligne, il convient d'être attentif aux aspects institutionnels et organisationnels qui devraient être renforcés au niveau du partenaire congolais. Les recettes générées par la vente des semences devraient assurer la pérennité des activités et l'Unité de production semencière devrait bénéficier d'une certaine autonomie

financière et de gestion. Nous pouvons signaler ici qu'au mois de mai 2010 (deuxième phase) un changement positif semble s'initier au sein de l'INERA avec la perspective de l'instauration d'une comptabilité informatisée et contrôlée avec l'appui de l'Expert financier qui avait réalisé l'audit organisationnel et financier de l'INERA commandité par l'Union Européenne en 2009.

7. Conclusions

Selon les indicateurs tant budgétaires qu'agronomiques, le projet a correctement fonctionné. De plus l'INERA a prouvé ses capacités à produire de la semence de bonne qualité et son image commence se restaurer auprès des opérateurs locaux. En dehors de l'attente de la promulgation de la loi semencière qui dépasse le cadre de ce projet, beaucoup de travail reste à accomplir pour atteindre la durabilité des actions, aussi bien en ce qui concerne la qualité des semences produites qu'en ce qui concerne la maîtrise des coûts de production. Enfin, des actions sont encore nécessaires pour coordonner la production semencière avec les autres acteurs de la filière.

La qualité des semences produites a été contrôlée et certifiée par le SENASEM, la valeur de cette certification est néanmoins sujette à caution dans la mesure où aucun descripteur variétal n'existe. Pour attribuer les certificats le SENASEM se base sur l'homogénéité et l'aspect sanitaire des cultures, cependant il n'existe pas de tests permettant de détecter les maladies virales. La seconde phase prévoit de réaliser les descriptions variétales selon les descripteurs de l'UPOV, dans un premier temps pour les variétés les plus demandées. Des tests *Elisa* pour la détection des maladies virales les plus importantes seront mis à disposition par l'IITA et par le projet 'Clinique des plantes' au cours de l'année 2010. La seconde phase du projet prévoit également la mise à disposition de kits d'autocontrôle de qualité semencière dans chaque site de production (taux d'humidité, poids de 1000 graines, taux de germination, pureté variétale et spécifique).

Pour assurer la durabilité des activités la maîtrise des coûts de production doit faire l'objet d'une attention particulière. Il est reconnu que la production de semences initiales n'est pas une activité lucrative, la qualité prime sur les quantités et les prix ne peuvent pas dépasser la solvabilité de la demande. Cependant l'analyse des coûts doit permettre de mieux les gérer, c'est-à-dire de mieux en maîtriser leur rentabilité. Les coûts difficilement compressibles (primes du personnel, abonnements, engrais et produits phytosanitaires) doivent être compensés par une augmentation des rendements, ce qui sera possible par la sélection de variétés plus productives et par l'intensification de la mécanisation d'une partie des travaux (travaux du sol, conditionnement des semences). Le seuil de rentabilité théorique pourra être calculé en se basant sur plusieurs saisons culturales et un plan de gestion visant à l'autonomie financière pourra alors être proposé.

La coordination avec les autres acteurs de la filière, nationaux et internationaux, est un élément fondamental pour la relance et la reconnaissance de la filière semencière en RDC. Au niveau national la mise en place du CONASEM, des COPROSEM et des CARG est un élément essentiel permettant de mieux appréhender la demande des agriculteurs et de promouvoir de nouvelles variétés. Les liens avec les réseaux internationaux de recherche dans le domaine de l'amélioration végétale devront être redynamisés, tant pour la relance des activités de la recherche que pour la vulgarisation et la diffusion des variétés congolaises hors des frontières du pays.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution

TROISIEME PARTIE. ANNEXES.

Annexes
Annexe 1 Résumé des résultats
Annexe 2 Etat des recettes et dépenses
Annexe 3 Taux de déboursement de la prestation
Annexe 4 Personnel de la prestation
Annexe 5 Sous traitances
Annexe 6 Equipements
Annexe 7 Formations
Annexe 8 Bailleurs de fonds

ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

Résultats Intermédiaires	Indicateurs (prévus ou réalisés)	Etat de réalisation
RI. 1. Une Unité de production de semences est créée et est fonctionnelle au sein de l'INERA	L'Unité a été créée et intégrée dans l'organigramme de fonctionnement de l'INERA	Accompli
	Ses missions et mode de gestion sont décrits dans un document particulier	Accompli
	Elle est dotée des moyens pour son fonctionnement	Le projet a apporté les moyens financiers, l'INERA les terrains et infrastructures de base et le personnel
	Elle gère le projet à travers la cellule de gestion permanente et la SMCL	La cellule de gestion permanente a été peu fonctionnelle, la SMCL s'est réunie tout les 6 mois au moins
	Elle exécute les tâches qui relèvent de sa compétence (planification, production des semences, contrôle, vente)	Accompli
RI. 2. Les conditions de travail dans les centres et stations de recherche sont améliorées pour motiver les équipes techniques à l'exécution d'activités de qualité	Réhabilitation : dossier et études de réhabilitation	Complet sauf laboratoire de contrôle & chambre froide à Mvuazi (pas de local), et l'acquisition des machines agricoles (livrés par PARSAR/PRESAR

	Exécution des activités de production : des équipes sont remises au travail et accomplissent des tâches planifiées	Accompli
	Plan de distribution des primes mis en œuvre	Accompli
RI. 3. La production de semences initiales (souche, prébase et base) est relancée dans les centres et stations de recherche selon des procédures appropriées et un plan de production précis	Les parcelles de multiplication sont semées ou plantées selon le plan	Accompli
	Les contrôles de qualité sont exécutés	Accompli
	Des semences de qualité contrôlées sont produites	Accompli

Activités planifiées	Etat de réalisation des activités (avec commentaires et remarques)
<p>RI.1.</p> <p>Activité 1 Créer l'Unité de production de semences au sein de l'INERA</p> <p>Activité 2 L'Unité planifie et organise tout acte technique destiné à développer l'activité semencière dans les centres et stations</p> <p>Activité 3 L'Unité organise la formation des agents</p>	<p>La Direction des productions de l'INERA a été créée le 24 décembre 2004 par Décision du Comité de gestion de l'Institution (Décision N° DG/ADG/29/INERA/2004). Cette Décision a été confirmée par l'Arrêté Ministériel N°20 et 21/04/2006 portant respectivement sur la création de la Direction des productions au sein de l'INERA et nommant le Directeur Mr Gérard Mankangidila à la tête de cette Division. La Direction créée est chargée des productions végétales et animales. Les moyens financiers pour le fonctionnement de cette Direction des productions sont cependant limités. Avec le démarrage du projet une Unité de production de semences a été créée et intégrée à cette Direction des productions. Cette Unité est installée dans le bâtiment de la Direction générale de l'INERA à Kinshasa et est constituée de la cellule de gestion du projet, appuyée par un comptable et un caissier.</p> <p>L'Unité de production de semences a planifié et organisé les actions définies dans le DTF destinées à développer l'activité semencière, à savoir les réhabilitations et investissements nécessaires au bon déroulement des activités et la mise en place et au suivi de schémas opérationnels de production de semences initiales</p> <p>Trois ateliers de travail ont été organisés à Kinshasa sur le thème de l'obtention de semences et de l'amélioration variétale, en collaboration avec le SENASEM et d'autres projets ou programmes intervenants dans le secteur.</p>

<p>Activité 4 L'Unité étudie le marché de la semence et la structure du prix de revient de la semence de base et les conditions de subie après l'intervention</p>	<p>Il n'existe pas à proprement parlé de marché de la semence vivrière en RDC, les prix de vente adoptés par le projet se sont basés à la fois sur les prix pratiqués habituellement par l'INERA (même si cette semence n'était pas de qualité contrôlée), et sur le prix de la denrée alimentaire (la semence ne peut être vendue moins chère). La structure du prix de revient de la semence produite par le projet a été étudiée en détail et l'analyse des coûts devra mener à leur maîtrise par une bonne gestion.</p>
<p>Activité 5 L'Unité développe ses relations avec les Institutions officielles et participe à la constitution d'une filière semencière durable en RDC</p>	<p>Des relations ont été développées avec les Institutions officielles impliquées dans la filière semencière ainsi qu'avec les projets et programmes concernés. Malgré l'absence de la promulgation de la loi semencière nous respectons ses recommandations</p>
<p>RI.2. Activité 1 Réhabiliter les infrastructures et moyens de production existants, investir dans de nouvelles infrastructures et moyens techniques appropriés</p>	<p>Le laboratoire de contrôle de qualité semencière et sa chambre froide qui devaient être installés à Mvuazi ne l'ont pas été suite à l'indisponibilité de local. L'achat des machines agricoles et du matériel de conditionnement a été supprimé en SMCL pour éviter le double emploi avec ce même matériel acquis par les projets PARSAR et PRESAR. Toutes les autres réhabilitations et tous les investissements prévus dans le DTF ont été réalisés. En plus des prévisions du DTF, le projet a procédé à la réhabilitation de la digue de la station de Kipopo, réalisé la réparation du pont permettant d'accéder au site 'La Vallée' à la station de Kiyaka et réhabilité les dispensaires dans les quatre sites d'intervention</p>

<p>Activité 2 Fournir des ressources opérationnelles permettant le fonctionnement normal des infrastructures et moyens de production dans les centres et stations</p> <p>Activité3 Attribuer des primes de rendements afin de motiver le personnel impliqué dans le processus de relance de la production semencière</p>	<p>Les primes de motivation ont été fixées au démarrage du projet lors de la première SMCL et n'ont pas fait l'objet de modification</p>
	<p>Les ressources opérationnelles pour le fonctionnement des infrastructures et moyens de production ont été fournis de manière tout à fait régulière</p>
<p>RI.3.</p> <p>Activité 1 Etablir un plan de production</p> <p>Activité 2 Apporter les ressources opérationnelles nécessaires à l'exécution du plan de production</p> <p>Activité3 Exécuter les contrôles de qualité</p>	<p>En dehors du plan de production général figurant dans le DTF et ayant dirigé nos plans de production au démarrage du projet, des plans de production plus détaillés ont été élaborés pour chaque saison culturale et pour chaque site par la suite sur base d'une estimation de la demande. Ceci s'est fait d'une part avec la collaboration du projet CTB-ASS et d'autre part avec les acheteurs potentiels à partir de la seconde année</p> <p>La planification des activités à toujours permis d'apporter les ressources opérationnelles nécessaires pour l'exécution du plan de production</p> <p>Les contrôles de qualité interne et externes ont été fait de manière régulière. Le SENASEM réalisant un minimum de deux visites par champs, un pendant la période végétative et un à la récolte pour prélèvement d'échantillon à analyser au laboratoire</p>

ANNEXE 2: ETAT DES DEPENSES

Code Budget	Description des postes budgétaires	Code Tâche	Code Secteur	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	DEPENSES CUMULEES
-------------	------------------------------------	------------	--------------	-------------------------------	-------------------

VOLET A : Une Unité de production de semences fonctionnelle est créée

Résultat 1 : Créer l'Unité

A/R1/BL/1	Créer l'Unité - Ressources humaines			61.293,52	61.453,59
A/R1/BL/1	Créer l'Unité - Equipement			47.500,00	47.499,95
A/R1/BL/1	Créer l'Unité - Fonctionnement			68.500,00	69.130,50
A/R1/BL/2	L'Unité planifie et organise la production - Fonctionnement			45.770,04	46.141,34
A/R1/BL/3	L'Unité planifie et organise la formation - Fonctionnement			43.800,00	43.793,81
A/R1/BL/3	L'Unité organise la formation - Ressources humaines			4.000,00	3.985,95
Sous-total Résultat 1-Volet A				270.863,56	272.005,14

Résultat 2 : Les conditions de travail dans les centres et stations de recherche sont améliorées

A/R2/BL/1	Réhabiliter et investir dans les infrastructures et moyens de production			652.517,67	652.150,66
A/R2/BL/1	Réhabiliter et investir - Fonctionnement			27.000,00	26.810,02
A/R2/BL/2	Fournir les ressources opérationnelles - Fonctionnement			431.155,22	440.339,94
A/R2/BL/3	Attribuer des primes de rendement - Ressources humaines			264.478,18	269.074,67
Sous-total Résultat 2-Volet A				1.375.151,07	1.388.375,29

Résultat 3 : La production de semences initiales est relancée

A/R3/BL/1	Apporter les ressources opérationnelles - Fonctionnement			552.234,74	551.876,25
Sous-total Résultat 3-Volet A				552.234,74	551.876,25

VOLET Z : Moyens généraux

Résultat 1 : Moyens généraux

A/R0/BL/1	Assistance technique			659.876,64	625.237,66
A/R0/BL/2	Monitoring et évaluation			80.000,00	77.850,87
A/R0/BL/3	Audit financier			10.000,00	0,00
A/R0/BL/4	Imprévus			1.873,99	0,00
Sous-total Résultat 0-Volet Z				751.750,63	703.088,53
GRAND TOTAL				2.950.000,00	2.915.345,21

ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation.

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution belge directe	2 950 000 euros	2 915 345,21 euros	98,83%	
Contribution Etat partenaire	-	-	-	
Contribution Fonds de contrepartie	-	-	-	
Autres	-	-	-	

ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire

Direction du Projet

N°	Noms et post-noms		Titre	Genre	Date début/fin	Commentaires
1	Gérard	Mankangidila	Expert National	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
2	Justin	Lubuya	Comptable	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
3	Tryphon	Mukulubungu	Caissier	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
4	Jean	Nzazi	Concierge	M	01-02-2006/ 31-01-2010	

Antenne de Mvuazi

N°	Noms et post-noms		Titre	Genre	Date début/fin	Commentaires
1	Matondo	Nsembua	Chef d'Antenne	M	01-02-2006/ 31-07-2009	Parti aux études
2	Reddy	Kiasala	Chef d'Antenne	M	01-09-2009/ 31-01-2010	A remplacé Matondo
3	Bakelana	Bakufimfutu	Dir.de Centre	M	01-02-2006/ 06-03-2008	Décédé
4	Miafuntila	Kusekimina	Dir.de Centre	M	07-03-2008/ 31-01-2010	A remplacé Bakelana
5	Nzeu	Mukendi	Techn. Labo in vitro	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
6	Lutonadio	Nzamowani	Techn. Labo qualité	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
7	Biba	Masantima	Technicien agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
8	Sefu wa	Sekeke	Agent comptable	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
9	Mbungu	Makiese	Technicien agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
10	Nsimba	Diasivi	Tractoriste	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
11	Kizolesa	Matumona	Chauffeur	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
12	Kumbanza	Mayimona	Mécanicien	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
13	Kuya	Mbuela	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	

14	Kiala	Ndongala	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
15	Makuala	Kiangebeni	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
16	Nlandu	Mavakala	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
17	Mvuba	Ndotoni	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
18	Bapumboyi		Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
19	Bonani		Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
20	Nketiwadio		Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	

Antenne de Ngandajika

N°	Noms et post-noms		Titre	Genre	Date début/fin	Commentaires
1	Mulamba	Nkombe	Chef d'Antenne	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
2	Mutombo	Kabwe	Dir.de Centre	M	01-02-2006/ 31-08-2009	
3	Kabeya	Kasongo	Technicien/agron	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
4	Kabongo	Bwanga	Technicien/agron	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
5	Ntumba	Mulamba	Agent comptable	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
6	Makamba		Tractoriste	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
7	Ntumba	Bitangilayi	Chauffeur	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
8	Ntamba	Tshimbumbu	Mécanicien	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
9	Kisuaka	Kambila	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
10	Tshibangu	Kanyanya	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
11	Kambaja	Kaamashi	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
12	Ilunga	Kapia	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
13	Odia	Mbamba	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
14	Beya	Mutombo	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
15	Kashala	Ilunga	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	

16	Kazadi	Kongolo	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
----	--------	---------	------------------	---	---------------------------	--

Antenne de Kiyaka

N°	Noms et post-noms		Titre	Genre	Date début/fin	Commentaires
1	Kakungwa	Mukoko	Chef d'Antenne	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
2	Kaziama	Mbuta	Chef de Station	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
3	Sadisa		Technicien/agron	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
4	Mbatu	Akonda	Technicien/agron	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
5	Mitashi	Mangaya	Agent comptable	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
6	Ipisi		Tractoriste	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
7	Milolo	Owan	Chauffeur	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
8	Kabangu		Mécanicien	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
9	Sona		Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
10	Kubuania	Mumvemba	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
11	Madimba		Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
12	Mabala		Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
13	Pengele		Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
14	Ngolo		Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
15	Mbongo	Mpasi	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
16	Balanda		Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	

Antenne de Kipopo

N°	Noms et post-noms		Titre	Genre	Date début/fin	Commentaires
1	Kamb	a-Chiku	Chef d'Antenne	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
2	Kanyenga	Lubobo	Chef de Station	M	01-02-2006/ 31-01-2010	

3	Mutombo	Nguz	Technicien/agron	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
4	Tshibangu	Mwana	Technicien/agron	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
5	Kabongo	Tchama	Agent comptable	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
6	Mundambo	Tchumi	Tractoriste	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
7	Twite	Mbuya	Chauffeur	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
8	Kasongo	Kabadika	Mécanicien	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
9	Kayeye	Kunda	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
10	Wasabila	wa Lupa	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
11	Lenge	Mwambayi	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
12	Ntambwe	Lundwe	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
13	Kisiba	Sungwe	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
14	Kibombe	Sambwa	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
15	Ilunga	Makoko	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	
16	Kanyinda	Makanda	Ouvrier agricole	M	01-02-2006/ 31-01-2010	

Personnel d'appui recruté localement

N°	Noms et post-noms		Titre	Genre	Date début/fin	Commentaires
1	Anota	Tomu	Evaluateur national	M	29-03-2008/ 07-04-2008	Evaluation mi-parcours

ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres
(une fiche par sous-traitance)

Appel d'offre pour l'achat d'un véhicule 4x4

Mode de passation du marché	: Appel d'offre RDC 193
Date de l'appel d'offres	: 08/11/2005
Date de livraison	: 02/04/2006
Nom du sous-contractant (ou firme)	: AFRIMA
Objet du contrat	: sans objet
Coût du contrat	: 27.650,0 €
Durée du contrat	: sans objet

Commentaires/recommandations :

Le véhicule a été mis en service, aucune remarque n'est à formuler.

Appel d'offre pour l'achat de trois véhicules 4x4

Mode de passation du marché	: Appel d'offre RDC 211
Date de l'appel d'offres	: 05/01/2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: sans objet
Nom du sous-contractant (ou firme)	: AFRIMA
Objet du contrat	: sans objet
Coût du contrat	: 56.000,0 €
Durée du contrat	: sans objet

Commentaires/recommandations :

Les véhicules ont été livrés après rodage à Kinshasa, respectivement au Centre de Gandajika et à la Station de Kipopo. Aucun commentaire n'est à formuler.

Appel d'offre pour l'achat de 4 motos

Mode de passation du marché	: Procédure négociée sans publicité RDC 274
Date de l'appel d'offres	: 12/10/2006
Date de livraison	: 21/11/2006
Nom du sous-contractant (ou firme)	: PRODIMPEX sarl
Objet du contrat	: Livraison de 4 motos Yamaha DT 175cc
Coût du contrat	: 13.100,0 €
Durée du contrat	: sans objet

Commentaires/recommandations :

Les 4 motos ont bien été livrées mais l'immatriculation est toujours en attente au mois de mars 2007.

Rédaction CSC pour la réhabilitation de l'adduction eau INERA-Mvuazi

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 02/06/2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: 27/06/2006
Nom du sous-contractant (ou firme)	: ONGD ADIR
Objet du contrat	: Rédaction du CSC pour la réhabilitation du système d'adduction d'eau du Centre INERA-Mvuazi
Coût du contrat	: 1.750,0 USD
Durée du contrat	: Deux semaines

Commentaires/recommandations :

Le CSC pour la réhabilitation du système d'adduction d'eau du Centre de Mvuazi a été rendu dans les délais.

Rédaction CSC pour la réhabilitation du pont INERA-Mvuazi
--

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 02/06/2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: 27/06/2006
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Monsieur Ir Mbo Okanga Jean-Claude
Objet du contrat	: Rédaction du CSC pour la réhabilitation du pont au Centre de INERAZ-Mvuazi
Coût du contrat	: 1.800,0 USD
Durée du contrat	: Deux semaines

Commentaires/recommandations :

Le CSC pour la réhabilitation du pont sur la rivière Mvuazi a été rendu dans les délais.

Rédaction CSC pour la réhabilitation du pont INERA-Mvuazi
--

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 02/06/2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: 27/06/2006
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Monsieur Ir Mbo Okanga Jean-Claude
Objet du contrat	: Rédaction du CSC pour la réhabilitation du pont au Centre de INERAZ-Mvuazi
Coût du contrat	: 1.800,0 USD
Durée du contrat	: Deux semaines

Commentaires/recommandations :

Le CSC pour la réhabilitation du pont sur la rivière Mvuazi a été rendu dans les délais.

Marché de fourniture de tracteurs agricoles et remorques

Mode de passation du marché	: Appel d'offre RDC 245
Date de l'appel d'offres	: 03/07/2006
Date du bon de commande	: 18/09/2006 et 11/01/2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: MATERA
Objet du contrat	: Livraison de 3 tracteurs et remorques
Coût du contrat	: 109.358,8 €
Durée du contrat	:

Commentaires/recommandations :

Une commande ferme de deux tracteurs et deux remorques a été passée le 18 septembre 2006. Une commande complémentaire d'un tracteur et d'une remorque a été passée le 11 janvier 2007.

Pour la première commande du 18 septembre, les tracteurs et les remorques n'ont pas été livrés dans les délais prévus de 90 jours pour les tracteurs et 45 jours pour les remorques rendus Lubumbashi.

Achat et installation de deux split dans les bureaux du projet à Kinshasa

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 03/07/2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: 07/07/2006
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Entreprise Free-Cool
Objet du contrat	: Achat et installation de deux split dans les bureaux du projet à l'INERA
Coût du contrat	: 1.328,0 USD
Durée du contrat	: une semaine

Commentaires/recommandations :

Les split ont été installés dans les délais et sont fonctionnels

Réhabilitation des deux bureaux du projet à l'INERA-Kinshasa

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 03/07/2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: 13/09/2006
Nom du sous-contractant (ou firme)	: New Business Kakil's Agency
Objet du contrat	: Réhabilitation des deux bureaux de l'INERA affectés au projet « Appui à l'amélioration de la production végétale »
Coût du contrat	: 1.467,5 USD
Durée du contrat	: dix jours

Commentaires/recommandations :

Les bureaux du projet dans les bâtiments de l'INERA, les sanitaires et le hall d'entrée des bureaux du troisième étage du bâtiment ont été réhabilités dans les délais prévus.

Construction d'une aire de séchage-battage au Centre INERA-Mvuazi

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 11/07/2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: 17/08/2006
Nom du sous-contractant (ou firme)	: ONG MUDESOLCAT
Objet du contrat	: Construction d'une aire de séchage-battage de 500m ² au Centre INERA de Mvuazi
Coût du contrat	: 13.060,0 USD
Durée du contrat	: 21 jours ouvrables

Commentaires/recommandations :

Les travaux ont souffert des problèmes liés à la situation qu'a vécu le pays au mois d'août 2006. Cependant les travaux n'ont pas été réalisés conformément au cahier des charges et des rectifications devront être entreprises. Nous avons rayé cet entrepreneur de nos listes.

Marché de 3 lots de travaux de réhabilitation à la Station de Kiyaka

Mode de passation du marché	: Procédure négociée sans publicité CSC 270
Date de l'appel d'offres	: 02/10/2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: 25/10/2006
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Ets Demayenard Center Constructions
Objet du contrat	: Travaux de réhabilitation de la Station INERA de Kiyaka
Coût du contrat	: 48.751,0 USD
Durée du contrat	: Trente jours

Commentaires/recommandations :

En dehors du raccordement de la motopompe qui a posé problème, les travaux ont été réalisés dans les temps. La réception provisoire du chantier a été réalisée le 13 mars 2007, la réception définitive aura lieu le 12 mars 2008. Le dernier paiement du chantier sera réalisé après la levée des remarques figurant dans la réception provisoire.

Réhabilitation du système d'adduction d'eau à l'INERA-Mvuazi

Mode de passation du marché	: Procédure négociée sans publicité
Date de l'appel d'offres	: 27/09/2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: 01/11/2006
Nom du sous-contractant (ou firme)	: ONGD ADIR
Objet du contrat	: Marché de travaux de réhabilitation du système d'adduction d'eau du Centre INERA de Mvuazi
Coût du contrat	: 13.744 €
Durée du contrat	: 60 jours

Commentaires/recommandations :

Avec l'installation de la nouvelle pompe, de nombreuses fuites se sont révélées dans les canalisations du Centre. Un avenant de 1.344 euros a dû être ajouté par rapport au contrat initial.

Réhabilitation du pont à l'INERA-Mvuazi

Mode de passation du marché qualification – CSC 264	: Procédure négociée sans publicité après pré-
Date de l'appel d'offres	: 11/11/2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: mai 2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Compagnie Jules Van Lancker
Objet du contrat	: Travaux de réhabilitation du pont sur la rivière
Mvuazi dans le Centre INERA	
Coût du contrat	: 51.790,89 €
Durée du contrat	: 16 semaines

Commentaires/recommandations :

Les travaux démarreront dès que le niveau de l'eau commencera à baisser avec le début de la saison sèche, habituellement à la fin du mois de mai.

Achat et installation de trois groupes électrogènes

Mode de passation du marché	: Procédure négociée sans publicité
Date de l'appel d'offres	: 12 janvier 2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 7 février 2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: PRODIMPEX
Objet du contrat	: Livraison et installation de trois groupes
électrogènes de 60 KVA aux Centres et Stations de Mvuazi, Gandajika et Kipopo.	
Coût du contrat	: 48.250 €
Durée du contrat	: 2 semaines

Commentaires/recommandations :

Les groupes ont été livrés et installés dans les délais prévus et sont fonctionnels.

Etude pour la réhabilitation du Centre de Gandajika

Mode de passation du marché	: Procédure négociée sans publicité
Date de l'appel d'offres	: 13/02/2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 19/02/2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Ingénieur Jean Mpyana Cibangu
Objet du contrat	: Réalisation du cahier des charges pour la
réhabilitation du Centre INERA de Gandajika	
Coût du contrat	: 1.100,00 €
Durée du contrat	: 2 semaines

Commentaires/recommandations :

Les travaux se sont déroulés correctement.

Réhabilitation du Centre de Gandajika

Mode de passation du marché	: Procédure négociée sans publicité après pré-qualification – CSC 323
Date de l'appel d'offres	: 26/02/2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 30 mai 2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Entreprise D.I.D.R
Objet du contrat	: Marché de réhabilitation au Centre INERA de Gandajika
Coût du contrat	: 30.959,59 €
Durée du contrat	: 4 semaines

Commentaires/recommandations :
Les travaux se sont déroulés correctement.

Réhabilitation de la Station de Kipopo

Mode de passation du marché	: Procédure négociée sans publicité après pré-qualification – CSC 329
Date de l'appel d'offres	: 25/05/2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 04/09/2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Etablissement Mansangu Migebe Construction (MMC)
Objet du contrat	: Travaux de réhabilitation du système d'adduction d'eau, du bâtiment technique des bureaux, la réhabilitation du magasin central, ainsi que la réhabilitation des circuits électriques
Coût du contrat	: 25.543,00 €
Durée du contrat	: 4 semaines

Commentaires/recommandations :
Les Etablissement MMC se sont révélés beaucoup moins performants que leur offre laissait penser. Malgré un suivi régulier par le représentant local du projet et par le projet CTB ProDePAAK installé à Lubumbashi au mois de décembre 2007, les travaux ne devraient se terminer qu'au mois de février 2008. La qualité du travail est cependant suffisante.

Raccordement de trois stations à l'Internet

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 03/05/2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 30/05/2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: AXENET Entreprise
Objet du contrat	: Raccordement à l'Internet des sites de Kiyaka, Gandajika et Kipopo
Coût du contrat	: 19.275 US\$
Durée du contrat	: 3 semaines

Commentaires/recommandations :
Le travail a été réalisé correctement dans les délais impartis.

Achat d'intrants agricoles - Gandajika

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 22/03/2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 04/05/2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: SOTRASEM
Objet du contrat	: Fourniture intrants agricoles
Coût du contrat	: 9.568,7 €
Durée du contrat	: 1 semaine

Commentaires/recommandations :

Les engrais ont été livrés en temps voulu au Centre de Gandajika

Achat d'intrants agricoles - Kiyaka

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 06/06/2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 07/06/2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Ets. NTEMO
Objet du contrat	: Fourniture insecticide et fongicide
Coût du contrat	: 5.018,56 €
Durée du contrat	: 1 semaine

Commentaires/recommandations :

Les engrais ont été livrés en temps voulu à la Station de Kiyaka

Achat d'intrants agricoles - Mvuazi

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 22/06/2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 10/07/2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Agro-Nam-Semences
Objet du contrat	: 15 tonne engrais
Coût du contrat	: 16.402,97 €
Durée du contrat	: 1 semaine

Commentaires/recommandations :

Les engrais ont été livrés en temps voulu au Centre de Mvuazi

Achat d'intrants agricoles - Kiyaka

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 22/06/2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 08/10/2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Agro-Nam-Semences
Objet du contrat	: 15 tonne engrais
Coût du contrat	: 16.249,00 €
Durée du contrat	: 1 semaine

Commentaires/recommandations :

Les engrais ont été livrés en temps voulu à la Station de Kiyaka. Le délai entre la date d'appel d'offre et la date de livraison s'explique par le manque de place pour le stockage à Kiyaka

Achat d'intrants agricoles - Kipopo

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 22/06/2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 31/07/2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Agro-Nam-Semences
Objet du contrat	: 15 tonne engrais
Coût du contrat	: 15.542,61 €
Durée du contrat	: 1 semaine

Commentaires/recommandations :

Les engrais ont été livrés en temps voulu à la Station de Kipopo.

Achat d'intrants agricoles - Gandajika

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 20/09/2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 24/10/2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Ets Donat & Fils
Objet du contrat	: Fourniture d'urée, de DAP et de NPK 17-17-17
Coût du contrat	: 22.500 USD
Durée du contrat	: 1 semaine

Commentaires/recommandations :

Les engrais ont été livrés en temps voulu au Centre de Gandajika

Achat de 5 videoprojecteurs

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 08/05/2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 09/05/2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: SAPRO s.p.r.l
Objet du contrat	: Fourniture de cinq videoprojecteurs ACER
XD1150 DLP	
Coût du contrat	: 4.100,00 USD
Durée du contrat	: livraison immédiate

Commentaires/recommandations :

La livraison a eu lieu et les videoprojecteurs ont été répartis dans les différents sites d'intervention.

Achat d'un photocopieur

Mode de passation du marché	: Appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 16/10/2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 10/10/2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: CANOCO
Objet du contrat	: Fourniture d'un photocopieur Canon iR1018
Coût du contrat	: 900,00 €
Durée du contrat	: livraison immédiate

Commentaires/recommandations :

Le matériel fonctionne correctement.

Réhabilitation de la digue de retenue d'eau à la Station de Kipopo

Mode de passation du marché	: Procédure négociée sans publicité
Date de l'appel d'offres	: 28/11/2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 13/12/2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: ARRAIGNEE s.p.r.l
Objet du contrat	: Travaux de réhabilitation de la digue de
retenue d'eau de la station	
Coût du contrat	: 20.435 €
Durée du contrat	: Un mois

Commentaires/recommandations :

Les travaux ont commencés au mois de décembre 2007 et devraient se terminer dans le courant du mois de février 2008

Réhabilitation du pont à l'INERA-Mvuazi
--

Mode de passation du marché qualification – CSC 264	: Procédure négociée sans publicité après pré-
Date de l'appel d'offres	: 11/11/2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: mai 2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Compagnie Jules Van Lancker devenue SEBO
Objet du contrat Mvuazi dans le Centre INERA	: Travaux de réhabilitation du pont sur la rivière
Coût du contrat	: 58.396.22 €
Durée du contrat	: 16 semaines

Commentaires/recommandations :

La réception provisoire a eu lieu le 27 mars 2008, la réception officielle le 29 mai. La réception définitive aura lieu le 27 mars 2009.

Achat 4 frigos de 710 litres

Mode de passation	: Appel à concurrence
Date appel offre	: 05/10/2008
Date début contrat	: 09/10/2008
Fournisseur	: AFROVISION
Objet du contrat	: Fourniture de 4 frigos de 710 litres
Coût	: 5.867,20 €
Durée du contrat	: Livraison immédiate

Commentaires/recommandations :

Les 4 frigos sont en bon état et ont été livrés dans les quatre sites.

Fourniture de carburant à Kiyaka

Mode de passation : Appel à concurrence
Date appel offre : 12/01/2008
Date début contrat : 14/01/2008
Fournisseur : FINA-CONGO
Objet du contrat : Fourniture de carburant à Kiyaka (Kikwit)
Coût : 1.532,53 €
Durée du contrat : Livraison immédiate

Mode de passation : Appel à concurrence
Date appel offre : 24/02/2008
Date début contrat : 26/02/2008
Fournisseur : FINA-CONGO
Objet du contrat : Fourniture de carburant à Kiyaka (Kikwit)
Coût : 1.709,75 €
Durée du contrat : Livraison immédiate

Mode de passation : Appel à concurrence
Date appel offre : 18/05/2008
Date début contrat : 20/05/2008
Fournisseur : FINA-CONGO
Objet du contrat : Fourniture de carburant à Kiyaka (Kikwit)
Coût : 999,13 €
Durée du contrat : Livraison immédiate

Mode de passation : Appel à concurrence
Date appel offre : 09/07/2008
Date début contrat : 10/07/2008
Fournisseur : FINA-CONGO
Objet du contrat : Fourniture de carburant à Kiyaka (Kikwit)
Coût : 1.167,28 €
Durée du contrat : Livraison immédiate

Mode de passation : Appel à concurrence
Date appel offre : 17/11/2008
Date début contrat : 18/11/2008
Fournisseur : FINA-CONGO
Objet du contrat : Fourniture de carburant à Kiyaka (Kikwit)
Coût : 1.207,17 €
Durée du contrat : Livraison immédiate

Commentaires/recommandations :
Carburant livrés sans aucun problème

Fourniture intrants agricoles

Mode de passation : Appel à concurrence
 Date appel offre : 12/01/2008
 Date début contrat : 14/01/2008
 Fournisseur : AGRO-NAM-SEMENCE
 Objet du contrat : Fourniture de fongicides/insecticides à Mvuazi
 Coût : 12.297,60 €
 Durée du contrat : Livraison immédiate

Mode de passation : Appel à concurrence
 Date appel offre : 27/02/2008
 Date début contrat : 28/02/2008
 Fournisseur : AGRO-NAM-SEMENCE
 Objet du contrat : Fourniture de 11 tonnes d'engrais pour Mvuazi
 Coût : 11.939,27 €
 Durée du contrat : Livraison immédiate

Mode de passation : Appel à concurrence
 Date appel offre : 04/03/2008
 Date début contrat : 06/03/2008
 Fournisseur : AGRO-NAM-SEMENCE
 Objet du contrat : Fournitures phytosanitaires pour Kipopo
 Coût : 11.806,20 €
 Durée du contrat : Livraison immédiate

Mode de passation : Appel à concurrence
 Date appel offre : 08/05/2008
 Date début contrat : 03/06/2008
 Fournisseur : AGRO-NAM-SEMENCE
 Objet du contrat : Fourniture d'herbicides sélectifs à Kiyaka
 Coût : 1.542,72 €
 Durée du contra : Livraison immédiate

Mode de passation : Appel à concurrence
 Date appel offre : 03/09/2008
 Date début contrat : 09/09/2008
 Fournisseur : AGRO-NAM-SEMENCE
 Objet du contrat : Fourniture d'Atrazine, Alachlore et Roundup
 Coût : 12.078,43 €
 Durée du contrat : Livraison immédiate

Mode de passation : Appel à concurrence
 Date appel offre : 03/09/2008

Date début contrat : 08/09/2008
Fournisseur : AGRO-NAM-SEMENCE
Objet du contrat : Fourniture d'engrais à Kipopo
Coût : 13.588,75 €
Durée du contrat : Livraison immédiate

Commentaires/recommandations :
Tous les intrants commandés ont été livrés sans aucun problème

Fourniture de carburant à Kiyaka

Mode de passation du marché : appel à concurrence
Date de l'appel d'offres : 25/01/2009
Date de début du contrat de sous-traitance : 27/01/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : FINA-CONGO
Objet du contrat : Fourniture de carburant à Kiyaka (Kikwit)
Coût du contrat : 622.86 €
Durée du contrat : Livraison immédiate

Commentaires/recommandations :
Aucun commentaire

Mode de passation du marché : appel à concurrence
Date de l'appel d'offres : 18/04/2009
Date de début du contrat de sous-traitance : 20/04/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : FINA-CONGO
Objet du contrat : Fourniture de carburant à Kiyaka (Kikwit)
Coût du contrat : 504.62 €
Durée du contrat : Livraison immédiate

Commentaires/recommandations :
Aucun commentaire

Mode de passation du marché : appel à concurrence
Date de l'appel d'offres : 18/08/2009
Date de début du contrat de sous-traitance : 19/08/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : FINA-CONGO
Objet du contrat : Fourniture de carburant à Kiyaka (Kikwit)
Coût du contrat : 626.4 €
Durée du contrat : Livraison immédiate

Commentaires/recommandations :
Aucun commentaire

Achat d'un ordinateur portable

Mode de passation du marché : appel à concurrence
Date de l'appel d'offres : 12/06/2009
Date de début du contrat de sous-traitance : 30/06/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Centrale d'achat CTB
Objet du contrat : Fourniture d'un Laptop Dell Latitude E6500
Coût du contrat : 957.92 €
Durée du contrat : Livraison immédiate

Commentaires/recommandations :
Aucun commentaire

Achat de deux pulvérisateurs à rampe

Mode de passation du marché : appel à concurrence
Date de l'appel d'offres : 18/05/2009
Date de début du contrat de sous-traitance : 19/08/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Melotte Congo
Objet du contrat : Fourniture de 2 pulvérisateurs à rampes
TECNOMA
Coût du contrat : 23030 €
Durée du contrat : 60 jours

Commentaires/recommandations :
Aucun commentaire

Location salle pour atelier de formation

Mode de passation du marché : appel à concurrence
Date de l'appel d'offres : 08/09/2009
Date de début du contrat de sous-traitance : 24/09/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Glodi's Center
Objet du contrat : location salle de conférence, logement et
restauration 20 personnes
Coût du contrat : 3107.39 €
Durée du contrat : 2 jours

Commentaires/recommandations :
Aucun commentaire

Achat de 350 kg d'Actellic Super

Mode de passation du marché	: appel à concurrence
Date de l'appel d'offres	: 28/07/2009
Date de début du contrat de sous-traitance	: 11/08/2009
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Twiga Agriculture
Objet du contrat	: Fourniture de carburant à Kiyaka (Kikwit)
Coût du contrat	: 622.86 €
Durée du contrat	: Livraison immédiate

Commentaires/recommandations :

Aucun commentaire

ANNEXE 6 : Liste des Equipements acquis par la prestation

Type d'équipement	Coût (EUR)		Date livraison		Remarques
	prévu	réel	prévue	réelle	
1 Jeep Toyota Prado	30 000.00	27 000.00		4/05/2006	
2 Pick Up Toyota L.C.	60 000.00	56 000.00		6/10/2006	
4 Motos Yamaha DT 175	12 000.00	13 100.00		22/12/2006	
3 Tracteurs agricoles Landini	90 000.00	109 408.80		7/12/2007	
3 Groupes électrogènes Iveco	60 000.00	48 250.00		16/03/2007	
3 Kit Internet		12 107.15		25/06/2007	
1 Laptop Dell Inspiron 1300		1 766.38		21/04/2006	
1 Desktop Dell		2 155.76		24/04/2006	
1 Imprimante Laser couleur HP 2600N		615.29		15/12/2006	
4 Desktop + accessoires		6 447.42		30/03/2007	
4 Laptop Toshiba Satellite		2 756.16		25/06/2007	
5 Retro-projecteurs Acer XD 1150		3 070.95		22/06/2007	
1 Scanner HP 5530		483.85		29/06/2007	
1 Scanner Benq 5000		35.98		4/07/2007	
3 Scanners Jet 3800		539.68		7/07/2007	
1 Copier-Imprimante Canon 1018		900.00		16/10/2007	
1 Disque dur externe Toshiba 250 GB		191.61		23/01/2009	
1 Laptop Dell Latitude E6500		957.92		30/06/2009	
2 splits Daytek		1 044.12		12/07/2006	
1 Testeur de qualité du manioc		759.51		25/08/2006	
8 Atomiseurs	12 000.00	11 142.30		27/09/2006	
42 pulvérisateurs à dos	8 000.00	4 967.21		6/10/2006	
1 Coffre-fort Perel		183.79		1/03/2007	
5 Machines à coudre électriques		3 488.88		9/07/2007	
4 Tronçonneuses		6 091.40		28/08/2007	
1 Coffret outillage mécanique		408.58		24/08/2007	
4 Frigo de 710 litres		5 867.20		9/10/2008	
2 Pulvérisateurs à rampes	25 000.00	23 030.00		19/08/2009	
Divers mobiliers de bureau		4 621.66		2007-2008	
Equipements de 2 guest houses		6 359.01		2007-2008	

Annexe 7. Formations

Type de formation	Pays, Institution, Durée	Nom ou Nombre de personnes formées	Dates de la formation	Sujet ,contenu et niveau
Stage				
Bourse				
Workshop				
Autres	<p>RDC, INERA, 3 jours</p> <p>Belgique, Service Commercial Ambabel, 15 jours</p> <p>RDC INERA, 3 jours</p> <p>RDC, INERA, 2 jours</p>	<p>14</p> <p>2</p> <p>20</p> <p>16</p>	<p>13-16/06/2006</p> <p>6-21/10/2007</p> <p>20-24/12/2007</p> <p>26/09/2009</p>	<p>Techniques de production semencière et normes de qualité.</p> <p>Rencontres institutions de recherche et opérateurs semenciers</p> <p>Techniques de production semencière et normes de qualité.</p>

ANNEXE 8. Interventions des Bailleurs de fonds

Interventions d'autres bailleurs de fonds sur le même projet ou dans des projets contribuant à un même objectif spécifique.

Bailleurs de fonds intervenant dans le même projet				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
Aucun				

Bailleurs de fonds contribuant à un même objectif spécifique				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
Aucun				